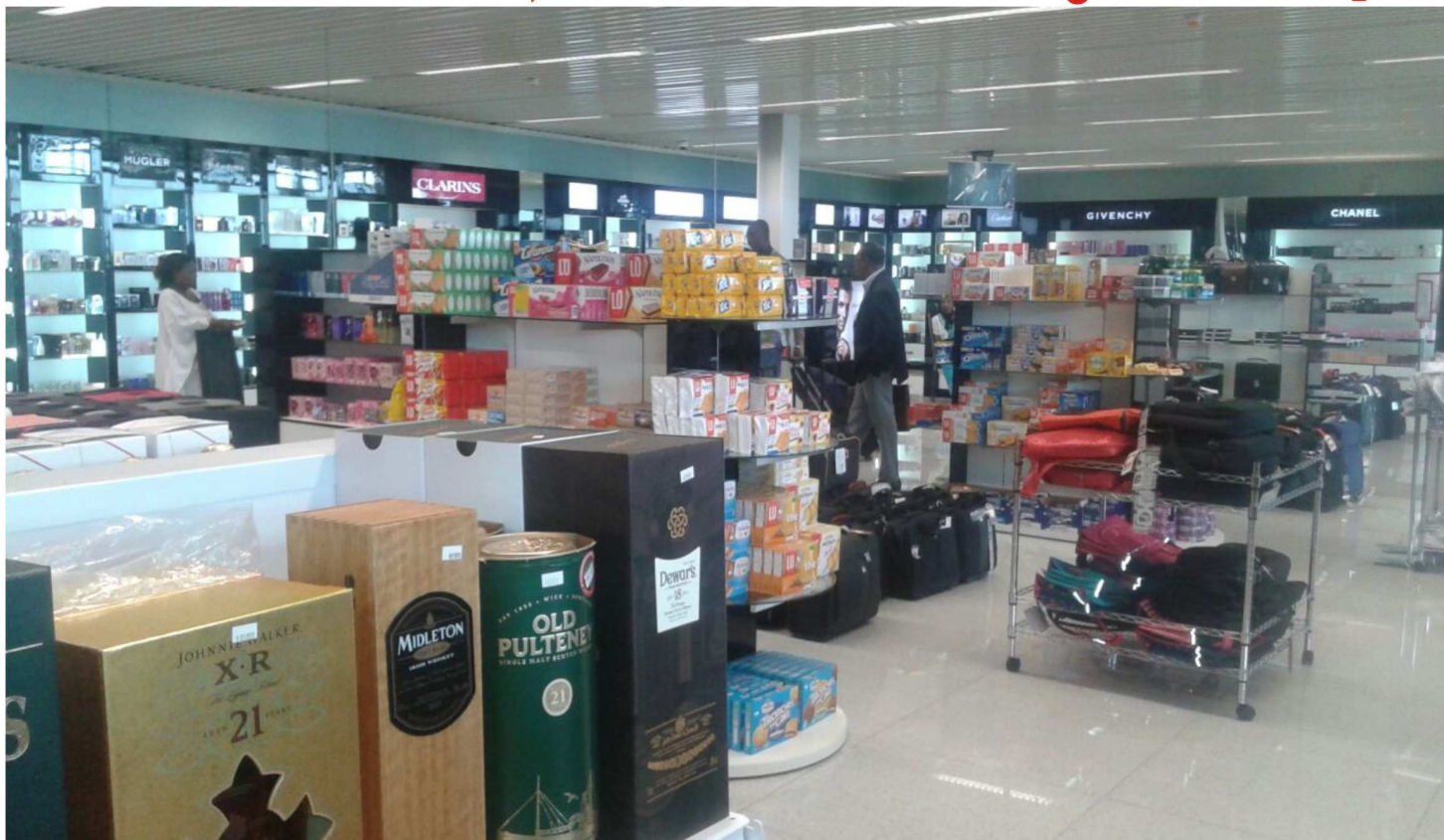


N° 0232 du 08 au 14 Novembre 2016- Prix : 250 F CFA

SOCIÉTÉ / RAMCO S.A.

Le personnel de la Boutique Hors Taxe de la Société RAMCO S.A, bientôt en chômage technique



Vue partielle de la Boutique Hors Taxe (BHT) de la société RAMCO S.A. à l'Aéroport International G.E. de Lomé

POLITIQUE / RETRAITE ANTICIPÉE:



Alberto Olympio

Alberto Olympio ou le "décès prématuré" d'un rêveur en politique

INVITE DE LA SEMAINE :
Monsieur Kueku-Banka
JOHNSON, DG du CETEF

"Mettre en œuvre les politiques commerciales adéquates afin d'atteindre les objectifs visés en participant à la foire" **P.5**



Kueku-Banka Johnson, Directeur du CETEF

ECONOMIE NUMÉRIQUE :
Togo Télécom installe le Wifi public à Kpalimé **P.6**



Coupure du ruban inaugural par la ministre Cini Lawson

ECONOMIE /COMMERCE EXTÉRIEUR :
Le Coton, 1er produit d'exportation du Togo au 1er semestre 2016 avec 29.549,6 tonnes **P.4**

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tél: 22 20 05 53

Météo

Mardi 08 Novembre 2016

Matin:

Ciel serein

25°C

Après-midi:

Averse de pluie

32°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

18 Nov. 5 Déc. 2016
Foire Internationale de LOMÉ
Foire de toutes les opportunités

SICOBÉ



SALON
INTERNATIONAL
DES COSMÉTIQUES
ET DE LA BEAUTÉ DE LOMÉ
SICOBÉ - LOMÉ

CETEF-LOME

Tél: +228 90 31 76 37 / 90 17 77 55 / Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg

EDITO

Reconnaître en autrui mon frère, ma sœur !!!

DANS NOTRE monde actuel, il est difficile pour certains de fraterniser. Vivre et pratiquer la fraternité devient un chemin de croix pour certains esprits qui, imbus de leur personne, croient ne jamais avoir besoin de son frère, de sa sœur. Parce que "bien nés" et nantis de biens terrestres et saisonniers, garnis d'un bon emploi et d'un meilleur traitement salarial, l'Homme a tendance malheureusement à mépriser son prochain, autrui.

"Il n'est rien du tout devant moi. Il ne peut pas faire ma compagnie. Il n'est pas de ma classe sociale...", entendons-nous à longueur de journée de certaines personnes qui pourtant, sont abonnées aux premières places dans les Eglises, dans les associations humanitaires, bref dans la société qui les a vu naître et grandir.

L'Homme se suffit trop et tend à oublier qu'autrui n'est pas lui-même mais pourtant son frère, sa sœur. Une créature divine également qui mérite reconnaissance, respect, dignité et considération.

A cause des biens terrestres et momentanés, on se complait à dénier la nature humaine à autrui. Et c'est triste.

Autrui, c'est mon frère, c'est ma sœur et mérite tout simplement une considération.

Crédo TETTEH



Récapitulé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Jacques Komi SOLETE

Crédo TETTEH

Ekoué SATCHIVI

Dodo ABALO

Dezzy HUTCHNER

B. Oguki ATAKPA

Ali SAMBA

Koudjoukabalo

René Beaugars

Infographie : JPB

Crédit photos : Kékéré Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"

dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.

Prochaine parution
le mardi 15 Novembre 2016

CASQUE BLEU TOGOLAIS TUÉ AU MALI : Faure Gnassingbé présente les condoléances de la Nation à la famille du Soldat

LE CHEF de l'Etat Faure Gnassingbé a présenté hier lundi sur son compte twitter, les sincères condoléances de la Nation à la famille du casque bleu togolais tué dimanche dans une attaque à 45 km au nord de Douentza, dans la région de Mopti (Mali).

"C'est avec une grande tristesse que j'ai appris la mort d'un de nos soldats au Mali", écrit Faure Gnassingbé sur son compte Twitter

"J'exprime à sa famille les sincères condoléances de la Nation togolaise toute entière et les miennes propres" ajoute le Président togolais Faure Gnassingbé.

Précisons que la Mission de maintien de la paix de l'ONU au Mali (Minusma) a présenté déjà dimanche soir ses "condoléances attristées" aux gouvernements togolais et malien et à leurs familles, suite au décès dans une attaque, d'un casque bleu togolais et deux civils maliens.



Le Président Faure Gnassingbé

Le dimanche dernier, aux environs de 10H30, un convoi logistique de la Minusma a été la cible d'une attaque complexe à 45 km au nord de Douentza, dans la région de Mopti.

"Un engin explosif improvisé ou une mine a explosé au passage

du convoi suivi de tirs directs par les assaillants. Un Casque bleu togolais et deux civils maliens ont péri lors de l'attaque. Le Casque bleu a succombé à ses blessures", souligne la Minusma dans un communiqué.

"La Gendarmerie malienne

ouvrira une enquête sur les circonstances de la présence des deux civils Maliens, suivaient le convoi de la Minusma quand l'attaque a eu lieu. Sept casques bleus togolais ont été blessés, dont 3 grièvement. La Minusma présente ses condoléances attristées aux gouvernements malien et togolais et à leurs familles et souhaite un prompt rétablissement aux blessés", précise le communiqué.

La Mission de maintien de la paix de l'ONU au Mali "condamne dans les termes les plus fermes cette attaque lâche et ignoble et appelle à déployer tous les efforts nécessaires pour en identifier les responsables et les traduire en justice" et réitère sa "détermination à continuer son appui au Mali et son peuple conformément à son mandat".

Rappelons que cinq casques bleus togolais ont été déjà tués le 29 mai dernier dans une embuscade "terroriste" dans le centre du Mali.

Sécurité maritime : JaSéMa

Restitution des acquis du sommet de Lomé aux radios communautaires de l'intérieur à Kpalimé

DES JOURNALISTES des radios communautaires de l'intérieur du pays et des leaders associatifs et d'opinion ont été mieux outillés en fin de semaine passée à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), sur les acquis du sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritime, tenu le 15 octobre à Lomé.

Cette rencontre a été organisée par le Réseau des Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (Ja.Sé.Ma.) et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique post-sommet.

La rencontre a pour objectif d'amener les journalistes des radios communautaires de l'intérieur à cerner les contours et les retombés du sommet de Lomé, afin de pouvoir les restituer à la base.

Les discussions ont porté sur le

contexte et l'historique du sommet, la part active du Togo dans l'organisation de ce sommet et les acquis diplomatiques.

Ce sommet a connu un grand succès avec l'adoption et la signature de la charte de Lomé, principal enjeu de ladite rencontre continentale.

Selon les membres du Ja.Sé.Ma, ce sommet a permis à toute l'Afrique de se retrouver au Togo et de débattre d'une thématique si importante : la sécurité et la sûreté maritime.

Ils ont par ailleurs indiqué que la piraterie et la pêche illicite constituent des menaces sur les eaux maritimes sur les côtes des pays africains, précisant que c'est un défi pour l'Afrique de lutter contre ces phénomènes.

Selon eux, 92% du commerce s'effectuent par la mer, raison pour laquelle, l'organisation de ce sommet revêt un caractère important



Photo de famille des participants

pour l'Afrique qui entend sécuriser ses mers et océans.

Parlant des retombés, le président de Ja.Sé.Ma, M. Tchagnao Arimiyo a indiqué que, ce sommet a permis de mettre en place une charte avec des dispositions contraignantes pour lutter contre la

piraterie maritime et la pêche illicite dans les eaux maritimes et dans les océans.

Sur le plan diplomatique, a ajouté M. Tchagnao, le Togo a vraiment marqué des points, avec une certaine visibilité.

SITES WEB UTILES

-www.sogesti.net

Création de site web -
Formations-Sage

-www.togomac.com

Centre Apple
Vente-Services-Formations

-Togoarchive.com

Externalisation des archives
Gestion électronique des documents

-www.rapidehosing.com

Hébergement web bon prix
Hébergement zimbra-alfresco-odoo

-www.emploiogo.com

Emplois-CV-Formations

-www.togoannonce.com

Vente-Achat-Location
Immobilier-Véhicules..



Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure

(Tous travaux d'impression)

Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)

A coté du commissariat du 5ème arrondissement

BP : 5022 Lomé Togo

Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11

Fax : +228 22 26 06 02

Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08

Email : togoexpress07@yahoo.fr

POLITIQUE / RETRAITE ANTICIPÉE:
Alberto Olympio ou le "décès prématuré" d'un rêveur en politique

LORSQUE NOUS écrivions en manchette qu’"un rêveur nous est né", quand Alberto Olympio créait son parti en 2014, personne ne nous avait cru. **HELAS !!! Arrivé en politique en fanfares et par folklores, Alberto Olympio du Parti des Togolais a pris sa retraite anticipée de la tête du son parti, pas avec joie mais contraint du fait de sa condamnation à 5 ans de prison ferme dans une affaire de détournement l’opposant au PDG de Cauris Management. Il lui est reproché un détournement de six (06) milliards de FCFA.**

Pour son ancien directeur de cabinet aujourd’hui président par intérim du Parti des togolais, Nathaniel Olympio, son grand frère, Alberto Olympio "se porte bien en Europe et est déjà en train de faire face aux autorités togolaises".

Actuellement sous le coup d'un mandat d'arrêt international décerné par la justice togolaise, Alberto Olympio qui est à cheval entre Dakar et l'Europe, a sûrement le feu aux fesses. Ses nuits ne sont plus tranquilles car ne sachant à quel moment on peut lui mettre la main dessus pour le remettre à la justice togolaise.

Pour y échapper, celui que nous avions à ses débuts en politique au Togo qualifié d'un "rêveur nous est né" est obligé de bouger beaucoup. Mais pour combien de temps encore ? Devra-t-il bouger éternellement dans le cadre de ses affaires et aussi pour la défense de son dossier judiciaire, comme l'affirme son grand frère Nathaniel Olympio dans une interview accordée à nos confrères de l'agence Savoir news ?

Un décès prématuré en politique

A ses débuts et vu ses agitations, nous étions de ceux qui ne le voyaient pas personnellement faire long feu dans la politique togolaise. Malgré son entrée à cor et à cri, il avait une certaine insuffisance, certes il avait les moyens de sa politique, mais son immaturité politique était plus visible. Ses sorties politiques manquaient de sagesse et de pragmatisme.

On dirait qu'il était mal conseillé par ses collaborateurs tant ses propos frisaient le ridicule. Il nous en souvient sa déclaration d'avant présidentielle 2015 où imbu de sa personne, Alberto Olympio pariait son accession au Pouvoir au lendemain de la Présidentielle 2015. C'était tout simplement rigolo face à une classe politique ancienne de l'opposition, bien ancrée mais cependant cherchant ses marques toujours et face à un système politique bien enraciné depuis des décennies. En ces temps, Alberto Olympio s'assimilait à un réactif, à un catalyseur. Ce qu'il n'était nullement.

Toutefois, le mérite d'éducation civique de ses militants et sympathisants à travers des séances de formation sur divers thèmes civiques lui revient. Nous étions de ceux qui avaient applaudi le Parti des Togolais qui avait pensé faire autrement. Ils n'étaient pas dans une stratégie de contestations et de marches perpé-



Alberto Olympio, ex président du "Parti des Togolais", recherché par la justice togolaise

tuelles et inutiles. Mais d'éducation et de sensibilisation de leurs militants et sympathisants jusqu'à faire des jaloux et aigris dans certains milieux éternels de l'opposition.

Aujourd'hui, avec sa condamnation à 5 ans de prison ferme et son statut de "prisonnier ambulant" errant de pays en pays et de villes en villes, pour encore combien de temps, Alberto Olympio peut être considéré comme un décédé prématuré en politique "car n'ayant jamais imaginé une sortie rapide du champ politique. Il pensait juguler ses affaires avec la politique. Malheureusement, ses affaires et leur climat ont eu raison de lui qui se croyait Président en Avril 2015 de la République Togolaise comme si le Togo est une association de quartier, de village ou tout excité politique pouvait se faire porter au firmament. Alberto Olympio avait certes un rêve. Mais soyons conséquent, Alberto était ce "rêveur qui nous était né" pour donner plein sens et signification au rêve en général.

Alberto n'a pas su tirer leçon du cas Harry Olympio, son autre grand frère

L'autre mauvais faux pas de l'ancien président du Parti des togolais c'est de n'avoir pas tiré leçon du bref et turbulent passage en politique togolaise de son grand frère Harry

Olympio.

En effet, Harry Olympio était plus agité que lui et le résultat tout le monde le sait. Au temps de Harry Olympio en politique, il y avait feu Gnassingbé Eyadema et assez de "bitosards politiques" qui œuvraient pour se faire remarquer par Gnassingbé Eyadema et espéraient être dans ses bonnes grâces et pourquoi pas manger à la "table du Roi".

Malheureusement, Alberto Olympio n'avait pas bien mûri son entrée en politique et c'est comme il pensait qu'il aurait la même chance que son aîné Harry Olympio. C'est se tromper car les choses ont changé, les lignes ont bougé. Ce qu'il lui restait à faire, c'est de s'agiter un tant soit peu, de faire des sorties tonitruantes sur la scène politique et de se poser comme un politicien qui a ses moyens financiers, espérant ainsi changer les cœurs de certains militants de la vieille opposition qui végétaient dans une galère indescrivable et sans grande considérations de leurs "chefs habituels de la vieille garde".

Pour ce faire, Alberto Olympio avait dépensé énormément de sous. Le commun des mortels s'interrogeait en coulisses et en silence sur ses activités professionnelles, ses "affaires" pour avoir autant de moyens financiers.

Avec l'arrivée éclairée du sieur

Alberto Olympio en politique, et comme à leurs habitudes, "des vautours et charognards" s'étaient rassemblés autour de lui. Et ce qu'il ne savait pas malheureusement, pauvre Alberto, ce n'était pas qu'ils partageaient avec lui sa vision, mais qu'ils voulaient plutôt partager avec lui "sa fortune", ses "moyens financiers". Et pour ainsi, toutes les stratégies étaient bonnes. Le seul tort ou la seule ignorance du sieur Alberto Olympio, c'était de se mettre dans la peau du "meilleur metteur en scène" que la scène théâtrale togolaise n'ait jamais connu.

Respecté et trompé pour ses sous, dont on ignorait la provenance exacte, Alberto Olympio fut abusé par son propre entourage aidé par "des vautours et des charognards" investés et diplômés. Le constat aujourd'hui, c'est qu'il doit seul faire face à la justice togolaise pour répondre des accusations du PDG de Cauris Management.

Cinq années déjà prescrites pour lui derrière les barreaux, font courir Alberto Olympio dans tous les sens. Une condamnation qui ne laisse pas tranquille également son grand frère et président intérimaire du Parti des Togolais, Nathaniel Olympio : " ... je connais Alberto depuis des années, c'est mon frère. Si je peux vous le décrire en deux mots, je dirai qu'il est pragmatique, et qu'il perd rarement face à un défi, ou face à l'adversité " a-t-il affirmé avant de conclure : " Alberto n'a pas peur, je pense qu'il cherche à être plus malin que ceux qui veulent le couler, et pour le moment il s'en sort assez bien. Le parti fonctionne, nos activités vont redoubler d'intensité et il compte continuer à faire valoir ses idées pour que la lutte que nous menons avance, et que nos populations retrouvent espoir ".

Somme toute, Alberto Olympio est aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international après sa condamnation par la justice togolaise à 5 ans de prison ferme dans une affaire de détournement.

Crédo TETTEH

SOCIETE/RAMCO
Le personnel de la Boutique Hors Taxe de la Société RAMCO S.A, bientôt en chômage technique

Dans une correspondance N/Réf : 312/DG/16 du 29 septembre 2016, le Directeur général de la Société RAMCO S.A. a informé Monsieur KPANTALA Djoua de la décision de non renouvellement le 31 décembre 2016 de la convention relative à l'exploitation de la Boutique Hors Taxe (BHT) selon le courrier de la Direction de la Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT) N° 155/2016/SALT/DARH/SH du 12 juillet 2016.

La correspondance de Monsieur RAM SHRIYAN à l'attention de Monsieur KPANTALA Djoua en sa qualité d'employé avait pour objet "information et préavis". Ainsi et dans la suite logique du non renouvellement de la convention relative à l'exploitation de la BHT ci-dessus



Ram SHRIYAN, DG de RAMCO S.A.

référéncée, la direction générale de RAMCO S.A. adressait non seulement un courrier d'information mais surtout de préavis de rupture de contrat de travail le 31 décembre prochain.

La vague de réunions de crise

Une première réunion s'est tenue le mardi 04 octobre 2016 dans les locaux de la Direction Générale de RAMCO S.A. à 16h15 minutes sur convocation de la direction générale en présence de 11 personnes dont 9 membres du personnel de RAMCO BHT et 2 de la direction en l'occurrence les sieurs ADJAGODO et SOSSOU.

Au cours de cette réunion de crise, il était plus question du point 2 inscrit à l'ordre du jour à savoir : information et discussion autour de la lettre de préavis de rupture de contrat de la SALT le 31 décembre 2016. Déplorant tout de même le retard dans la convocation de la réunion, les membres du personnel concerné ont échangé avec les repré-

Suite à la page 5

Zozo
GARNISON DE NIOUKPOURMA: LE LIEUTENANT-COLONEL GNAKOULAMBA BAYASSIM AUX COMMANDES

Le nouveau commandant du 4e Régiment d'Infanterie de Nioukpourma, le lieutenant-colonel Gnakoulamba Bayassim, a pris fonction vendredi lors d'une brève cérémonie présidée par le chef d'Etat-major de l'Armée de Terre, le colonel Sogoyou Kpatcha. Avant ce cérémonial, le nouveau commandant du 4e Régiment d'Infanterie de Nioukpourma, a reçu le drapeau national, symbole de commandement des mains du chef d'Etat-major de l'Armée de Terre, suivi de l'exécution de l'hymne national. La cérémonie a pris fin par un défilé militaire. Le lieutenant-colonel Gnakoulamba Bayassim succède ainsi au colonel Mangorgou Monigbèni, nommé à la tête de la deuxième région militaire. Source : @Savoir News

MÉTAMORPHOSE D'UNE CAPITALE

Les autorités municipales et l'Etat (qui paye la note) ne se sont pas contentés d'un simple ricolage. Lomé s'est métamorphosé en quelques années. Réseau routier rénové, rues et avenues nettoyées, nouveaux immeubles, la capitale togolaise retrouve le visage d'une ville propre, organisée et attrayante pour le visiteur. Ce n'était plus le cas depuis au minimum une vingtaine d'années. Cette métamorphose est à découvrir dans le film réalisé par le Togolais Joel M'Maka Tchédre. Vues panoramiques et scènes de la vie quotidienne permettent de se rendre compte comment Lomé a changé. En mieux évidemment. Source : @Republicoftogo

DROITS DE L'HOMME/EPU/22
RECOMMANDATIONS N'ONT PAS RECUEILLI L'ASSENTIMENT DE LA DÉLÉGATION TOGOLAISE

Le Conseil des droits de l'homme a adopté le 04 novembre 2016 le rapport provisoire du Groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel (EPU) du Togo. Aux termes de ce rapport, 195 recommandations ont été formulées au Togo. Sur ces recommandations, 162 d'entre elles ont été acceptées parmi lesquelles 26 ont été déjà mises en œuvre. 22 recommandations n'ont pas recueilli l'assentiment de la délégation togolaise et ont donc été notées. Le Togo fera connaître sa position ultérieurement sur 11 autres recommandations. Il y a lieu de préciser que le nombre de recommandations ne traduit pas une préoccupation particulière de la situation des droits de l'homme au Togo au vu des déclarations des 80 pays qui ont pris la parole lors de la présentation du rapport, le 31 octobre dernier. Mais le principe de souveraineté des Etats et celui de l'universalité qui gouvernent l'exercice de l'EPU exigent que les recommandations faites par chaque pays soient prises en compte telles quelles. La fusion des recommandations n'est donc, a priori, pas permise quand bien même celles-ci seraient exactement les mêmes ou auraient exactement la même signification. A titre d'exemple, les recommandations 5.2 à 5.8, soit 7, invitent le Togo à ratifier le protocole facultatif relatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Toutefois, les Etats qui les ont faites ayant utilisé des expressions différentes pour dire la même chose, ces recommandations ne peuvent donc être fusionnées. On considérerait donc qu'en réalité, il s'agit moins de 7 recommandations différentes que de 7 pays qui souhaitent voir le Togo ratifier ledit protocole....

Zozo

BUDGÉTISATION EN FAVEUR DES ENFANTS : UNE CARAVANE A SILLONNÉ LOMÉ SAMEDI POUR INFORMER LA POPULATION

Une caravane a sillonné les rues des Lomé samedi pour informer les populations sur l'importance de la budgétisation en faveur des enfants et surtout appeler le gouvernement à consacrer un budget suffisant pour garantir la réalisation des droits de l'enfant.

Elle a été organisée par le Forum des Organisations de Défense des Droits des Enfants au Togo (FODDET, regroupement d'Ongs spécialisées dans la promotion et la défense des droits de l'enfant au Togo) et Save the Children International, une Ong internationale (partenaire) qui défend les droits de l'enfant à travers le monde.

Le gouvernement togolais fait partie des Etats ayant ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), unique instrument juridique largement ratifié par la quasi-totalité des Etats parties des Nations Unies (196 Etats) et qui confère des droits aux enfants. Cette convention oblige les Etats à traduire dans les faits, le contenu de ses articles.

Le 19 octobre dernier, l'Etat togolais a pris un décret portant organisation et fonctionnement du Comité National des droits de l'Enfant (CNE), une structure dont la mission est entre autres, de promouvoir et de protéger les droits de l'enfant sur l'ensemble du territoire national, d'assurer le suivi de l'application des dispositions du code de l'enfant et de proposer des projets de textes législatifs et réglementaires visant à garantir un meilleur respect des droits de l'enfant...

Source : @Savoir News

LA CAMPAGNE NATIONALE DE COLLECTE DU COTON GRAINE LANCÉE DANS LE VILLAGE DE DOCLE

La campagne nationale de collecte du coton graine pour le compte de l'année 2016-2017 a été officiellement lancée jeudi dans le village de Docle à une quinzaine de km au nord-ouest de Tandjoaré (nord).

Le lancement a été fait par le préfet de Tandjoaré Kolani Fartongue Lamboni, en présence du directeur général de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), Nana Adam Nanfamé et de plusieurs responsables de la NSCT et des producteurs.

Ce lancement s'inscrit dans le cadre du démarrage de la commercialisation primaire du coton graine en cours sur toute l'étendue du territoire national.

Le Préfet de Tandjoaré a félicité tous les cotonculteurs pour les efforts consentis, avant de les encourager à faire davantage pour augmenter la production les années à venir.

Dans son intervention, le directeur général de la NSCT a exprimé sa reconnaissance au président Faure Essozimna Gnassingbé pour la confiance placée en lui à la tête de la société.

Il a aussi félicité les cotonculteurs pour leur mobilisation et leur engagement à faire en sorte que la vision stratégique du gouvernement, de porter la production cotonnière à 200 000 tonnes d'ici 2022, soit réalisé plus tôt.

"La nouvelle équipe de la NSCT est résolument engagée à donner le meilleur service aux producteurs", a-t-il affirmé promettant satisfaire leurs principales doléances à savoir : la collecte rapide du coton, la mise à temps des intrants en quantité et en qualité et le paiement rapide des revenus des producteurs

Joignant l'acte à la parole, Nana Adam Nanfamé a annoncé la réduction du délai de paiement qui passe désormais de 4 semaines à 2 semaines.

Source : @Savoir News

ECONOMIE /COMMERCE EXTERIEUR :

Le Coton, 1er produit d'exportation du Togo au 1er semestre 2016 avec 29.549,6 tonnes

AU TERME des six premiers mois de l'année 2016, les exportations f.o.b. ont atteint 221,4 milliards de FCFA contre 227,4 milliards de FCFA un an auparavant, soit une baisse de 2,6%. Le poids des exportations se chiffre à 1.232.801,1 tonnes contre 1.258.656,1 tonnes un an plus tôt, apprend-on du ministère de l'économie et des finances à travers la note de conjoncture du premier semestre.

Le " coton (à l'exception des linters), non cardé ni peigné " est le premier produit d'exportation du Togo avec une valeur de 25,4 milliards de FCFA, soit une part relative de 11,5% pour une quantité de 29.549,6 tonnes contre respectivement 26,2 milliards de FCFA, 11,5% et 33.594,1 tonnes aux six premiers mois de 2015.

Les " phosphates naturels de calcium, phosphates alumino-calciques naturels et craies phosphatées " sont le deuxième produit d'exportation du Togo avec 25,1 milliards de FCFA, soit 11,4% de la valeur totale des exportations pour une quantité de 434.580,0 tonnes contre respectivement 35,9 milliards de FCFA, 15,8% et 581.145,0 tonnes au terme des six premiers mois de 2015.

Les " sacs, sachets, pochettes et cornets en matières plastiques " constituent le troisième produit d'exportation avec 20,6 milliards de FCFA pour une quantité de 19.882,0 tonnes, soit une part relative de 9,3% contre respectivement 16,8 milliards de FCFA, 17.506,4 tonnes et 7,4% au premier semestre 2015.

Au titre du premier semestre 2016, le Burkina Faso est le premier client du Togo avec 42,8 milliards de FCFA, soit une part relative de 19,3% pour une quantité de 329.205,0 tonnes contre respectivement 33,9 milliards de FCFA, 14,9% et 204.021,3 tonnes au premier semestre 2015.

Les échanges commerciaux du Togo au deuxième trimestre 2016 comparés à la même période de 2015 sont marqués par une régression des exportations et une progression des importations en valeur entraînant une aggravation du déficit commercial.

Les exportations f.o.b. se sont établies à 112,8 milliards de FCFA contre 116,6 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2015, soit une baisse de 3,2%. Le poids des exportations est de 694.623,6 tonnes contre 645.142,0 tonnes un an plus tôt.

Au deuxième trimestre 2016, le " coton (à l'exception des linters), non cardé ni peigné " constitue le premier produit d'exportation du Togo avec une valeur de 15,2 milliards de FCFA pour une quantité de 17.787,8 tonnes, soit une part relative de 13,5% de la valeur totale des exportations.

Les " phosphates naturels de calcium, phosphates alumino-calciques naturels et craies phosphatées " sont le deuxième produit d'exportation du Togo avec 15,1 milliards de FCFA pour 276.150,0 tonnes, soit une part relative de 13,4% contre respectivement 17,9 milliards de FCFA, 287.210,0 tonnes et 15,3% au deuxième trimestre 2015.

Les " sacs, sachets, pochettes et cornets en matières plastiques " sont le troisième produit d'exportation avec 10,3 milliards de FCFA pour une quantité de 10.100,4 tonnes, soit une part relative de 9,2% contre respectivement 9,1 milliards de FCFA, 9.225,0 tonnes et 7,8% au deuxième trimestre 2015.

Au titre du deuxième trimestre



Un cotonculteur dans son champ de coton

2016, le Burkina Faso est le premier client du Togo avec 22,4 milliards de FCFA pour une quantité de 184.780,3 tonnes, soit une part relative de 19,9% de la valeur totale des exportations contre 18,2 milliards de FCFA et une quantité de 130.366,5 tonnes à la même période de 2015.

Les exportations à destination de ce pays portent essentiellement sur les " ciments non pulvérisés dits 'clinkers', même colorés ", les " sacs, sachets, pochettes, cornets en matières plastiques ", les " engrais, n.d.a., contenant les trois éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium " et les " produits laminés plats de fer ou d'acier non allié, autrement zingués, d'une largeur de 600 mm ou plus " pour des valeurs respectives de 5,5 milliards de FCFA, 2,8 milliards de FCFA, 1,7 milliard de FCFA et 1,1 milliard de FCFA.

Le Bénin est le deuxième client du Togo avec 16,1 milliards de FCFA pour une quantité de 81.786,9 tonnes, soit une part relative en valeur de 14,3% contre respectivement 15,1 milliards de FCFA, 93.089,4 tonnes et 12,9% un an plus tôt.

Le Bénin a importé du Togo des " sacs, sachets, pochettes et cornets en matières plastiques ", des " eaux (y compris les eaux minérales et les eaux gazeuses), additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, n.d.a. " et des " ciments non pulvérisés dits 'clinkers' " pour des valeurs respectives de 3,8 milliards de FCFA, 3,5 milliards de FCFA et 1,9 milliard de FCFA.

L'Inde est le troisième client du Togo avec 9,8 milliards de FCFA pour une quantité de 154.226,4 tonnes, soit une part relative de 8,6% de la valeur totale des exportations contre respectivement 8,0 milliards de FCFA, 103.666,4 tonnes et 6,8% au deuxième trimestre 2015.

Le Togo a exporté pour une valeur totale de 70,1 milliards de FCFA vers les Etats membres de la CEDEAO, soit 62,2% de la valeur totale des exportations contre respectivement 59,3 milliards de FCFA et 50,9% un an auparavant. La quantité exportée est de 373.183,1 tonnes contre 261.281,4 tonnes au deuxième trimestre 2015.

Les importations

Les chiffres du ministère de l'économie et des finances relèvent que les importations c.a.f. du Togo au premier semestre 2016 ont progressé

www.lemedium.info

de 12,4% en valeur par rapport au premier semestre 2015 et se chiffrent à 509,1 milliards de FCFA contre 452,8 milliards de FCFA au premier semestre 2015. Le poids des importations togolaises est de 1.452.930,0 tonnes au premier semestre 2016 contre 1.315.605,7 tonnes à la même période de 2015.

Les " huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base " sont le premier produit d'importation avec 60,8 milliards de FCFA contre 55,5 milliards de FCFA au premier semestre 2015.

Les " médicaments, n.d.a., présentés sous forme de doses ou conditionnés pour la vente au détail " sont le deuxième produit d'importation du Togo avec 31,6 milliards de FCFA pour 2.493,6 tonnes contre respectivement 25,6 milliards de FCFA et 1.677,6 tonnes aux six premiers mois de 2015.

La Chine est le premier fournisseur du Togo avec 137,8 milliards de FCFA pour une part relative de 27,1% de la valeur totale des importations contre respectivement 83,3 milliards de FCFA et 18,4% au premier semestre 2015.

Les importations en provenance de la Chine portent essentiellement sur les " lampes et tubes à décharge (autres qu'à rayons ultraviolets) ", les " grues sur portiques ", les " motocycles et cycles à moteur auxiliaire avec ou sans side-car, à moteurs à explosion à pistons alternatifs, d'une cylindrée supérieure à 50 cm3 mais ne dépassant pas 250 cm3 ", les " autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres informations, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu) " et les " autres tissus contenant au moins 85% en poids de coton, en fils de diverses couleurs, d'un poids n'excédant pas 200 g/m5 " pour des valeurs respectives de 16,8 milliards de FCFA, 13,3 milliards de FCFA, 10,2 milliards de FCFA, 6,4 milliards de FCFA et 9,5 milliards de FCFA.

La France est le deuxième fournisseur du Togo avec 29,0 milliards de FCFA pour une part relative de 5,7% contre respectivement 49,5 milliards de FCFA et 10,9%.

Les importations du Togo en pro-

venance des Etats membres de l'UEMOA au premier semestre 2016 sont de 28,8 milliards de FCFA, en hausse de 4,5% par rapport à la même période de 2015. Elles représentent 5,7% de la valeur totale des importations contre 6,1% au premier semestre 2015.

La Côte d'Ivoire est le premier fournisseur du Togo dans l'Union avec 15,9 milliards de FCFA, soit 55,0% de la valeur des importations en provenance de l'UEMOA contre respectivement 15,1 milliards de FCFA et 54,8% au premier semestre 2015.

Les importations c.a.f. du Togo durant le deuxième trimestre 2016 ont progressé de 3,6% en valeur par rapport à la même période de 2015 pour atteindre 245,5 milliards de FCFA contre 237,0 milliards de FCFA un an plus tôt. Le poids des importations togolaises s'élève à 713.708,9 tonnes au deuxième trimestre 2016 contre 691.790,2 tonnes au deuxième trimestre 2015.

Les " huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base " sont le premier produit d'importation pour une valeur de 32,1 milliards de FCFA, en hausse de 18,3% par rapport au deuxième trimestre 2015.

Les " médicaments, n.d.a., présentés sous forme de doses ou conditionnés pour la vente au détail " sont le deuxième produit d'importation avec une valeur de 22,2 milliards de FCFA, soit 9,1% de la valeur totale des importations contre respectivement 21,0 milliards de FCFA et 8,8% un an plus tôt.

Les " autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres informations, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu) " viennent en troisième position des importations togolaises avec une valeur de 7,2 milliards de FCFA pour une quantité de 135,4 tonnes contre respectivement 1,4 milliard de FCFA et 54,7 tonnes.

La Chine est le premier fournisseur du Togo avec 57,0 milliards de FCFA, soit 23,2% de la valeur totale des importations contre respectivement 43,4 milliards de FCFA et 18,3% à la même période de 2015.

Au niveau de la CEDEAO, les importations ont augmenté de 20,8% par rapport au deuxième trimestre 2015 pour se fixer à 29,6 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2016.

Le Ghana est le premier fournisseur du Togo dans la Communauté pour une valeur de 9,6 milliards de FCFA, soit 32,3% de la valeur totale des importations en provenance de la CEDEAO contre respectivement 8,5 milliards de FCFA et 34,5% au deuxième trimestre 2015.

Les importations en provenance du Ghana ont porté essentiellement sur les " farines de blé ou de méteil " et les " barres et tiges en fer ou en acier non allié, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage ".

INVITE DE LA SEMAINE : Monsieur Kueku-Banka JOHNSON, DG du CETEF

"Mettre en œuvre les politiques commerciales adéquates afin d'atteindre les objectifs visés en participant à la foire "

DU 18 novembre au 05 décembre 2016, aura lieu la 13ème foire internationale de Lomé. Afin de mieux situer l'opinion sur les enjeux et les préparatifs de ce grand rendez-vous commercial et de brassage culturel, nous recevons pour vous comme invité de la semaine, Monsieur Kueku-Banka JOHNSON, Directeur du CETEF.

Dans quelques jours va débiter la 13ème foire internationale de Lomé; Comment vont les préparatifs?

Les préparatifs se poursuivent au niveau de la construction des stands pavillon par pavillon et cela dans l'espoir de faire vivre une bonne foire à tous. C'est dans ce but que tous les départements travaillent d'arrache-pied pour que cette édition affiche beaucoup d'éclat.

Quels sont les pays qui sont attendus pour cette 13ème édition?

Pour cette 13ème édition, la République Arabe d'Egypte est le pays africain invité d'honneur. Nous avons aussi la confirmation de la participation des pays de la sous-région, l'Iran, le Madagascar, la Syrie, l'Inde, la France, l'Italie, la Belgique, le Pakistan, les USA, le Botswana.

Parlez-nous des particularités de cette 13ème édition?

Cette année, il y a trois grandes attractions à savoir l'attribution annuelle de thèmes à chaque édition de la FIL qui pour cette année est : " l'agro-industrie gage de développement économique " , le 1er Salon International des Cosmétiques et de la Beauté de Lomé qui se déroulera parallèle-

ment à la Foire et a pour objectifs de : Renforcer votre part de marché en Afrique, rencontrer les acteurs clés de la distribution sur le continent, rechercher des matières premières de qualité et compétitives sur le marché togolais et de la sous-région, observer et anticiper les tendances sur ce marché en plein développement. la tenue de deux grands concerts durant les deux (2) premiers jours de la FIL.

Qu'attendez-vous des participants et des visiteurs pour cette année?

Nous voulons ici remercier votre hebdomadaire LE MEDIUM pour cette occasion qu'elle nous offre pour partager notre opinion avec les lecteurs. A travers vos pages nous pouvons dire à toute la population que la 13ème Foire Internationale de Lomé leur réserve beaucoup de surprises.

Quant aux exposants, il leur revient à mettre en œuvre les politiques commerciales adéquates afin d'atteindre les objectifs visés en participant à la foire. Ils ne doivent pas ignorer la préparation des cartes de visites en quantité suffisante pour compléter l'exhibition de leurs structures et les échanges de contact.

Que leur promettez-vous exactement?



Kueku-Banka Johnson, Directeur du CETEF

Comme précisé, l'édition de cette année va connaître la poursuite des séances B to B le 29 et 30 novembre 2016. Par ces rencontres, la Foire Internationale de Lomé permet aux entreprises participantes d'être en contact direct avec d'autres entreprises pour discuter affaires et nouer des partenariats. Durant une demi-journée, les opérateurs économiques qui y seront inscrits iront dans une grande salle discuter de leurs produits et services, leurs disponibilités, les conditions de transactions et les formes de partenariat à mettre en place entre eux afin de maximiser leur présence la foire.

La participation aux séances B to B permettra le rapprochement des partenaires financiers et commerciaux, la rencontre de nouveaux partenaires d'affaires étran-

gers, selon leurs besoins, la signature des contrats d'affaires, la mise en place des contrats de représentation ou de distribution. Notons que le, Botswana, l'Inde, l'Egypte, Nigeria sont essentiellement là pour les séances des rencontres d'affaires B to B.

Il faut noter que tout cela se passera au cours des activités inscrites à la Foire Internationale de Lomé.

Pour le grand public, nous organisons des soirées culturelles ainsi que des animations avec deux grands concerts " FIL MUSIC SESSION " qui verront la prestation d'artistes nationaux et internationaux le vendredi 18 et samedi 19 novembre 2016 à partir de 17h. A ces occasions, le prix d'entrée est spécialement de 1000 FCFA.

LA REDACTION

ENERGIE : Un prêt de 6 milliards de FCFA de la BOAD pour l'électrification de 62 localités au Togo

LA BANQUE Ouest Africaine de Développement (BOAD) vient de signer un accord de prêt de 6 milliards de FCFA avec le Togo. Cette somme (une partie de 80 milliards de FCFA nécessaire à la mise en œuvre du projet) va servir à l'électrification à partir de système solaire photovoltaïque de 62 localités à travers tout le pays. Le président de la BOAD, Christian Adovelande et le ministre togolais de l'Economie et des finances, Sani Yaya ont signé les documents. Ce montant a été approuvé au mois de Septembre dernier à Ouagadougou lors de la 102ème session ordinaire de la banque.

Selon les autorités togolaises, la réalisation de ce projet d'électrification courant 2018 permettra de raccorder les abonnés basse tension, de fournir de l'éclairage public et de procéder à l'installation électrique intérieure des abonnés.

La réalisation de ce projet fera passer le taux d'électrification rurale à 7,5% en 2018, contre 6% actuellement. Au total 12.300 ménages sup-



Echanges de documents après la signature de l'accord de prêt

plémentaires auront de l'électricité en 2018 a indiqué Ably Bidamon, le ministre des mines et de l'énergie. Il a ajouté que dans chaque localité, il y aura une centrale photovoltaïque à base du solaire avec un réseau de distribution pour pouvoir raccorder les abonnements et augmenter le taux d'accès à l'électricité dans les

zones rurales.

Pour le président de l'institution qui finance, le geste est mû par la lutte pour l'amélioration du bien-être des populations de l'espace communautaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). " L'impact de l'électricité sur la croissance économique

et l'amélioration du bien-être de nos populations n'est plus à démontrer. L'accès à la ressource énergétique par un approvisionnement fiable en quantité suffisante et à des prix concurrentiels est un facteur essentiel au développement. C'est au regard de ces contraintes que la BOAD accorde une grande priorité à la satisfaction des besoins des populations de notre espace communautaire", a déclaré M. Adovelande.

" A travers cette nouvelle intervention, votre institution manifeste une fois encore sa détermination à accompagner le gouvernement togolais dans la mise en œuvre de sa Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) consolidant ainsi l'amélioration des principaux leviers économiques ", a déclaré Sani Yaya.

Ce nouveau financement porte à 70 milliards de francs CFA, le montant de l'accompagnement de banque au Togo dans le domaine de l'énergie et à 496 milliards toutes les interventions de la BOAD au Togo.

Zozo

CAVALERIE FINANCIÈRE : DES ACTEURS DES SYSTÈMES FINANCIERS DÉCENTRALISÉS EN GUERRE CONTRE LA PRA-TIQUE, APRÈS DEUX JOURS DE CONCLAVE À KPALIMÉ

Les responsables des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et les présidents des comités de crédits se sont séparés vendredi à Kpalimé. Après deux jours d'intenses travaux sur les stratégies à mettre en place pour lutter contre la cavalerie financière.

La cavalerie est une pratique financière frauduleuse basée sur les décalages entre les montants et périodes enregistrant des entrées et sorties de capitaux pour masquer une insuffisance entre les ressources et emplois. Souvent assimilée à une escroquerie, la cavalerie financière est durement sanctionnée par la loi.

La rencontre a été organisée par l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Togo, afin de mettre en place des dispositions conformes aux normes et lois régissant le domaine de la microfinance et de le rendre plus professionnel.

A travers ce conclave, les organisateurs entendent aussi créer un climat de confiance propice à l'activité financière par l'application du code d'éthique et de déontologie.

Les participants ont échangé sur la manière de changer le paradigme du diagnostic de la concurrence entre SFD et entre SFD et banques, sur les mesures à prendre pour limiter la cavalerie financière et la déperdition des clients.

Selon le tableau de la situation financière des SFD au 30 juin 2016, 41 institutions ont un encours d'épargne de crédit supérieur ou égal à 300 millions F.CFA. Le nombre des bénéficiaires est passé de 62.400 bénéficiaires en 1995 à plus de 1,9 millions au 30 juin 2016...

Source : @Savoir News

ECONOMIE : DES ACTEURS MIEUX OUTILLÉS SUR LES CHANGEMENTS DE LA +NORME ITIE+

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une réforme globale pour promouvoir les



Didier Agbémadon, Coordonnateur ITIE-Togo

bonnes pratiques de la transparence et de la redevabilité dans la gouvernance du secteur extractif, notamment les secteurs pétrolier, gazier et minier.

De nos jours, l'ITIE qui est devenue une norme internationale, est régie par des principes, critères et les 21 exigences que renferment ses règles.

La +norme ITIE+ est donc un mécanisme qui garantit la transparence des revenus issus du secteur minier, pétrolier et gazier. Cette norme à la fois solide et flexible peut être adaptée aux spécificités nationales et autres éléments de la chaîne des valeurs des ressources naturelles. En dehors des mines, pétrole et gaz, la mise en œuvre de la norme au Togo inclut comme spécificité nationale l'extraction de l'eau, considérée au regard du code minier comme une ressource du secteur extractif.

Alors la norme ITIE/2013 a connu certaines modifications, ce qui a poussé le secrétariat technique, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD) à mieux outiller les différentes parties prenantes...

Source : @Savoir News

Zozo

ELECTRICITÉ : VERS LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DES SERVICES D'ÉTAT

22,5 milliards de francs CFA. C'est l'enveloppe financière que le contribuable togolais débourse annuellement pour payer les factures d'électricité de tous les services d'Etat, notamment l'administration centrale et les collectivités décentralisées.

Comment faire pour réduire sensiblement cette consommation des services d'Etat ? Pour y arriver, le Togo s'est doté depuis 2012 du programme de suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité du secteur public (PS-COF) pour réduire la consommation d'électricité des services de l'Etat. Ce programme fait l'objet depuis ce jeudi à l'hôtel Sarakawa à Lomé d'un atelier pour la mise en œuvre effective de ce programme.

Selon Gouré Henri SEYE BI, consultant et président d'Exergie Afrique, c'est un programme qui a déjà été implanté dans d'autres pays et dont la mise en œuvre efficiente peut permettre à l'Etat de réaliser "des économies extrêmement importantes". Numériquement, on peut réaliser, a-t-il précisé, une économie allant de 10 à 20% sur les factures de l'Etat grâce à des "mesures simples".

"Ces mesures consistent dans un premier emps à adapter les contrats d'abonnement aux besoins réels du client et à faire tout ce qu'on peut pour éviter les pénalités qui sont liées à un mauvais facteur de puissance, notamment une surconfirmation de l'énergie réactive", a-t-il relevé...

Source : ©Afreepress

Les opérateurs économiques togolais prennent langue avec les modes de financement d'AFREXIMBANK

A la suite de la visite de son premier responsable, Benedict Oramah au Togo il y a quelques jours, la Banque africaine d'import-export (AFREXIM-BANK) démarre les choses sérieuses dans ce pays. 200 représentants du gouvernement togolais, du secteur privé, des banques et la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), du patronat, de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET) et de Togo Invest Corporation prennent part depuis ce jeudi au premier forum d'affaires d'AFREXIMBANK à Lomé sous le thème : "promouvoir la diversification et le développement économique par le financement des échanges commerciaux".

La rencontre qui va prendre fin ce vendredi et qui vise à initier les participants aux arcanes de financements de cette institution financière africaine importante, a été ouverte par le ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya. Après avoir rappelé les efforts faits par le gouvernement pour améliorer l'environnement des affaires au Togo, avec à l'idée de faire du pays un "hub sous régional et une plateforme de classe internationale", le ministre a reconnu qu'AFREXIMBANK a un grand rôle à y jouer.

Source : ©Afreepress

MCA : LE TOGO VALIDE DEUX (2) NOUVEAUX INDICATEURS

La nouvelle carte des scores (cartes des scores 2017 du MCC) des pays participants au processus du financement du Millenium Challenge Account (MCA) a été rendue publique ce jeudi. De dix (10) indicateurs en 2016, le Togo a validé deux (2) nouveaux indicateurs sur les 20 que compte le processus.

Les douze (12) indicateurs validés par le Togo sont la maîtrise de la corruption, la liberté d'information, les droits politiques, la liberté civile et l'Etat de droit pour ce qui concerne la catégorie "bonne gouvernance"; les dépenses d'éducation, le taux de couverture vaccinale, le taux d'achèvement des filles au cycle primaire et la protection des ressources naturelles, s'agissant de la catégorie "investissement dans le capital humain". En matière de "liberté économique", le pays est en règle avec l'inflation, le genre dans l'économie et la politique commerciale.

Selon la cellule nationale du MCA Togo, le Togo a encore une marge de progression, car cinq indicateurs sont "juste en dessous de la médiane ou sur la médiane". Il s'agit, dit-on, de la qualité de la réglementation, l'accès au crédit, la création d'entreprises, les dépenses de santé et l'efficacité de l'action gouvernementale...

Source : ©Afreepress

ECONOMIE NUMERIQUE :**Togo Télécom installe le Wifi public à Kpalimé**

LE GOUVERNEMENT togolais à travers l'opérateur Togo Telecom a installé un wifi public à Kpalimé afin de continuer l'expansion des technologies de l'information et la communication.

La cérémonie de lancement officiel du wifi public à Kpalimé s'est déroulée en présence de Mme Cina Lawson, ministre en charge des postes télécommunication et de l'économie numérique, de M. Romain Tagba directeur de Togotélécom, et de M. Affoh Atcha Dédji directeur général de Togo cellulaire.

L'objectif du wifi public à Kpalimé est de permettre aux habitants de bénéficier désormais d'une connexion internet sans fil, sécurisée et de haut débit, quel que soit le terminal dont on dispose (ordinateur, tablette ou smartphone).

Pour Mme Cina Lawson "le wifi public répond à la volonté du gouvernement togolais de mettre à la disposition de tous les togolais de l'internet à haut débit sur l'ensemble du territoire national." L'objectif est qu'aucun Citoyen ne doit plus être à



Coupure du ruban inaugural par Madame le ministre de l'Economie numérique... ..suivi du test du Wifi

plus de 5 km d'un point d'accès de chez lui, et grâce à ce projet, les habitants de Kpalimé ont désormais la garantie de pouvoir accéder à une connexion internet sans fil, sécurisé et à haut débit à n'importe quelle heure et quel que soit le terminal dont ils disposent. Ce site de wifi public est très important dans le combat à mener dans la délocalisation des TIC et contre l'exclusion numérique", a dit Cina Lawson.

Pour Romain Tagba, le Directeur Général de Togo Telecom ce projet



va s'étendre dans les autres villes comme Aného, Atakpamé, Tsévié, Sokodé, Kara et Dapaong. Il a précisé que sous l'impulsion du ministère des postes et télécommunication et de l'économie numérique, notamment les travaux de réalisation de son service dont les preuves ont été visible sur le terrain au cours du récent sommet tenu à Lomé.

Selon le chef département marketing de Togo Télécom chargé du projet wifi public, les offres se présente de la sorte : les recharges s'a-

chètent auprès des zones couvertes par le wifi public. Une heure de connexion coûte cent francs(100) pour une validité de quatre (4) heures de temps. L'on a la possibilité de disposer de deux (200) francs de connexion pour une validité de vingt-quatre (24) heures et cinq cent(500) francs pour une validité de quarante-huit(48) heures. Les comptes d'accès sont valables dans toutes les zones couvertes.

Dodo ABALO

SOCIETE/RAMCO**Le personnel de la Boutique Hors Taxe de la Société RAMCO S.A, bientôt en chômage technique**

Suite de la page 3

sentants de la Direction générale des possibilités et solutions idoines pour faire face à la menace de chômage technique.

Les employés concernés ont suggéré deux éventualités aux représentants de la Direction générale notamment :

Plan A : La direction générale négocie le transfert de son personnel au nouvel exploitant de la Boutique;

Plan B : La Direction procède à un déploiement du personnel de la Boutique Hors Taxe sur les autres structures (Supermarchés-Boutiques) de la Société RAMCO S.A.

De la réunion du 12 octobre 2016

Toujours convoquée et tenue dans les locaux de la Direction générale de la Société RAMCO S.A., il est ressorti des propos du représentant de la Direction de RAMCO S.A. qu'elle "n'envisage pas l'option d'un redéploiement du personnel" mais plutôt "opte pour le chômage technique" argumentant que ses autres installations se trouveraient en sureffectif.

En conclusion, ce qu'il faut retenir de cette réunion est la mise en chômage technique du personnel de la BHT RAMCO le 31 décembre prochain. Une mesure conservatoire certes, selon nos informations.

Rappelons que dans les divers de la réunion, il était question de la précision de l'ancienneté sur les bulletins, les distinctions honorifiques et avancements automatiques bloqués, l'application du relevé de conclusion arrêté à l'Inspection du Travail avant le 31 décembre 2016 pour tout l'ensemble du personnel.

De la saisine du Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la réforme Administrative par le SYN-TRA-CO-H-B-T

Dans une lettre adressée le 28 octobre 2016 au Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la

réforme Administrative) avec comme objet : "compte rendu de la situation des conditions de travail et de vie du personnel de RAMCO S.A.", le Secrétaire Général du Syndicat des travailleurs du Commerce et des boutiques hors taxes (SYN-TRA-CO-H-B-T) le sieur KPANTALA Djoua exposa "les tribulations dont le personnel est victime de la part de son employeur, Monsieur RAM SHRIYAN, directeur général de RAMCO S.A."

L'autre élément du contenu de la lettre du Secrétaire Général du SYN-TRA-CO-H-B-T demeure "le souci du personnel d'être maintenu en poste, soit avec le repreneur, soit avec RAMCO S.A. si la convention d'exploitation de Boutique Hors Taxes lui est reconduite avec de nouvelles conditions, probabilité tendant vers la certitude" conclut la lettre dont le Ministère accusa réception le 28 octobre 2016 à 15h32 minutes.

De l'invitation du Chef Service de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales/Lomé Ouest 1 au porte-parole des délégués du personnel de la Société RAMCO S.A.

Saisi par le Directeur générale de la Société RAMCO S.A. par correspondance en date du 13 octobre 2016 l'informant du projet de mise en chômage technique de tout le personnel de la Boutique Hors taxe (BHT) de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema à compter du 31 décembre 2016, le Chef Service de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales/Lomé Ouest 1, Monsieur KAKOMKATE K. Essoham invita à son tour par courrier N° 094/15/ITLS/L-OI le porte-parole des délégués du personnel de la Société à une séance de travail hier lundi 07 novembre 2016 à 15heures précises à la Direction générale du Travail avec la direction générale de RAMCO S.A. avec la latitude de "se faire accompagner par au plus **www.lemedium.info**

Loi N°2006-010 du 13 décembre 2006 portant Code du Travail - SECTION III**De la suspension du Contrat**

Article 56 : Le contrat est également suspendu pendant les périodes de chômage technique.

Le chômage technique est défini comme la suspension de tout ou partie des activités d'une entreprise, suite à des difficultés économiques graves ou à des événements relevant de la force majeure rendant économiquement et matériellement impossible le fonctionnement de l'entreprise.

L'inspecteur du travail et des lois sociales, saisi dans un délai de toute mesure de mise en chômage technique ou de son renouvellement, procède aux investigations d'usage et se prononce sur le bien-fondé de la mesure. La décision de ce dernier ne peut intervenir qu'après enquête.

Article 57 : Pour les cas de chômage technique, la décision de l'employeur indiquera la durée ainsi que les compensations salariales proposées. La durée du chômage technique ne peut, renouvellement compris, excéder deux (02) mois.

Pendant cette période, le travailleur a la possibilité de démis-

sionner sans avoir de ce fait à observer un préavis ni à payer l'indemnité de rupture de contrat.

Au terme du chômage technique et en cas de non reprise des activités, l'employeur engage la procédure de licenciement collectif.

Article 58 : Dans chacun des cas prévus aux points 1, 2 et 3, de l'article 545, et en absence de dispositions plus favorables prévues par les conventions collectives, l'employeur est tenu de verser au travailleur une indemnité égale à :

1. Trente (30) jours au maximum de demi-salaire, si le travailleur a moins d'un an d'ancienneté ;

2. Deux (02) mois au maximum de demi-salaire, si le travailleur a plus d'un (01) an et moins de cinq (05) ans d'ancienneté ;

3. Quatre (04) mois au maximum de demi-salaire, si le travailleur a au moins cinq (05) ans d'ancienneté.

Dans le cadre d'une année civile, les cinq (05) premiers jours d'absence seront rémunérés intégralement et à plein salaire au travailleur malade.

deux (02) autres délégués du personnel".

De la réunion d'hier Lundi à la DGTL

Au cours de cette réunion capitale tenue hier lundi dans les locaux de la Direction générale du Travail et des Lois Sociales (DGTL) sous la présidence de l'Inspecteur du Travail KAKOMKATE K. Essoham, la direction de RAMCO S.A. représentée par les sieurs ADJAGODO et SOSSOU a réitéré son refus de redéploiement du personnel de la BHT avec comme argument le sureffectif dans ses boutiques et magasins en ville.

L'option qui reste, demeure la

mise en chômage technique du personnel avec un versement du tiers (1/3) du salaire pendant les deux (02) mois. Ce qui est totalement en contradiction avec l'esprit de l'Article 58 du Code togolais du Travail (VOIR ENCADRE).

Après avoir pris note de la proposition de la direction générale de RAMCO S.A., les délégués du Personnel ont demandé un temps de réflexion afin de consulter leur base. Le Rendez-vous est encore sur le mercredi 16 Novembre prochain. Précisions que les trois (03) délégués du personnel ont été assistés par deux (02) représentants de l'UGSL.

Crédo TETTEH

Education/Don :
La fondation Agbokou-Aziamadji au chevet des enfants d'Adidokpo dans le Zio

DES CHANTS, la danse, de l'allégresse et de la joie sur les visages des élèves du village d'Adidokpo Bè-kondji la semaine dernière. Et pour cause, ils ont reçu la visite du conseil familial de fondation Agbokou-Aziamadji qui leur a apporté des fournitures scolaires en vue de les encourager et de les motiver.

Le constat était amer, les élèves viennent à l'école sans fournitures et sans tenue scolaire, si elle n'est pas déchirée quand il en existe... Fort de ce constat, le conseil de la fondation Agbokou-Aziamadji a décidé une fois encore de voler au secours de ces jeunes qui représentent l'avenir du village et de la nation en leur donnant des kits scolaires composés de sacs, cahiers livres, stylos, des ensembles géométriques etc.

Ne voulant pas se limiter uniquement aux proches parents, la fondation a décidé d'aller dans l'enceinte de l'école primaire et de primer les 10 meilleurs de chaque classe en leur donnant aussi des kits complets. Aux autres élèves de l'école, des prix d'encouragements leur ont été remis.

Pour Agbokou kossi Agbékovi, membre de la fondation " nous sommes venus aider nos enfants, nos petits enfants qui sont restés au village avec des fournitures scolaires. Quand bien même nous sommes à



Remise de fournitures scolaires

Lomé, nous avons beaucoup de parents ici dans le village. Comme nous aimons l'excellence, nous sommes partis à l'école

Photo de famille

prôner l'excellence en donnant des kits scolaires aux meilleurs élèves ". La fondation pense faire mieux dans les prochaines

années en dotant l'établissement d'une bibliothèque pour le bien être de ces élèves.

Dodo ABALO

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE LIEE AUX ESPECES SAUVAGES :
Un atelier de renforcement des capacités des administrations douanières se tient à Lomé

Lomé accueille depuis hier, un atelier de renforcement de capacité des agents de douane de quelques pas africains sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages. C'est une initiative de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

Selon les organisateurs, cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet OMD-INAMA qui a vocation à se pencher sur la question de la criminalité liée aux espèces sauvages. " C'est un sujet qui a été inscrit au rang des priorités pour la communauté internationale" a dit Sylvain Raymond, technicien à la Direction du contrôle et de la facilitation à l'OMD.

Jusqu'à Vendredi prochain, les



Photo de famille des participants à l'atelier

travaux de cet atelier seront consacrés à la convention de Washington sur le Commerce International des Espèces de la Faune et de la Flore sauvages menacées d'extinction.

Il s'agira pour les formateurs et les participants à la rencontre de Lomé, de revisiter les techniques d'enquête permettant aux administrations douanières d'endiguer les trafics illicites liées à ces espèces. " C'est pour cela que la présente formation sur les enquêtes CITES vient à point nommé. Elle permettra aux administrations douanières de se doter de véritables instruments juridiques capables de garantir durablement la survie des espèces animales et végétales concernés ", a indiqué le Commissaire Général Henry Gapéri dans un message lu à l'assistance par le Commissaire des Douanes, Adédzé Kodjo.

Ce dernier a rappelé qu'il est à noter, ces dernières années, une croissance exponentielle de commerce illicite de produits d'espèces protégées avec comme mode opératoire, l'utilisation de technologie sophistiquée qui conduit à l'extinction sur le plan mondial de plusieurs espèces protégées. " Il va sans dire qu'une action concertée est nécessaire entre les administrations douanières, acteurs essentiels dans la lutte contre le com-

merce illégal des produits d'espèces végétales " a-t-il ajouté.

Les administrations des douanes ont donc un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages et en particulier les espèces couvertes par la convention internationale sur le commerce d'espèces en danger de flore et de faune sauvages(CITES).

" A ce titre, les douanes sont interpellées à mettre en valeur leurs initiatives en vue d'améliorer la coopération et la communication entre elles d'une part, et entre elles et leurs nombreux partenaires, aussi bien publics que privés, aux niveaux national, régional et international d'autre part" a plaidé Agoro Médjéssiribi, le directeur des opérations douanières du Golfe, appelant à une mutualisation des efforts qui permettra aux administrations douanières d'adopter une approche globale pour renforcer leurs capacités de première ligne à lutter contre le trafic de marchandises contrôlées par la CITES et autres produits de contrebande.

Les participants mettront aussi à profit cette semaine de discussions et d'échanges pour parler des diagnostics organisationnels liés à la CITES, au renseignement et à la lutte contre la fraude.

Koudjoukabalo



DEVELOPPEMENT DU TOURISME AU TOGO /LE PAQUEBOT SEVEN SEAS NAVIGATOR A LOMÉ

Un paquebot SEVEN SEAS NAVIGATOR a accosté hier à Lomé avec à son bord 400 touristes en majorité des Américains.

Durant leur séjour de 24 heures, les touristes ont visité entre autres le marché aux fétiches, la cave des esclaves à Agbodrafo.

Pour montrer aux touristes la diversité culturelle de notre pays, ils ont assisté à des danses vodou et zangbeto dans les villages à Zanguera et dans les Lacs. Ces 400 touristes ont également visité le Lac Togo, le village des pêcheurs à Pedakondji, et certains monuments et grandes places de Lomé la Capitale.

Démarrée le 23 octobre 2016, cette croisière prendra fin le 16 novembre prochain. Le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire sont les pays d'Afrique de l'Ouest retenus pour cette croisière. Mis en service en 1999 avec 340 membres d'équipage, 245 cabines, un tonnage brute de 33,000 et une capacité de 490 personnes sur 171 mètres de longueur et 24 mètres de largeur, ce paquebot est un hôtel de luxe de 5 étoiles doté d'une grande piscine qui compte 12 niveaux.

DIPLOMATIE: ROBERT DUSSEY REÇU PAR SON HOMOLOGUE IRANIEEN MOHAMMAD JAVAD ZARIF



Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères qui a entamé dimanche une visite de 48 heures à Téhéran, a été reçu par son homologue iranien Mohammad Javad Zarif. Au menu de leur entretien : la relance de la coopération entre l'Iran et le Togo. Les deux ministres ont procédé à un large échange de vues sur les questions d'intérêt commun d'ordre bilatéral et multilatéral.

L'Iran, deuxième producteur de pétrole au monde, est le premier exportateur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). En 2015, l'Iran a été classé 29e puissance économique mondiale par PIB nominal et la dix-huitième par PIB à parité de pouvoir d'achat.

"L'Iran est un partenaire important du Togo. L'université de Kara a été en partie financée par la coopération iranienne", a déclaré M. Dussey.

Par ailleurs "L'Iran joue un rôle important dans la stabilité du monde et particulièrement celle du Moyen-Orient.

Le Togo soutient le processus de normalisation de l'Iran avec la communauté internationale", a souligné le chef de la diplomatie togolaise.

Au cours de son séjour, M. Dussey sera également reçu par le Président iranien Hassan Rohani.

Il s'entretiendra aussi avec le président du Parlement de la République islamique d'Iran Ali Laruani.

Source : Savoir News

COMMISSARIAT GENERAL

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE

PAR AUTORITE DE JUSTICE

En référence aux ordonnancesN°46/2016 et N° 48/2016 aux fins de confiscations et vente, rendues respectivement les 15 et 26 septembre 2016 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de deuxième Classe d'Atakpamé, à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects, il sera procédéle Samedi 19 novembre 2016 à partir de 09 heures, jours et heures suivants à la Division des Opérations Douanières de la Région des Plateaux à Atakpamé à la vente aux enchères publiques de 71 motos, 02 véhicules et 108 grumes de faux teck en dépassement de délai abandonnés.

Ces engins et grumes seront vendus conformément aux dispositions de l'article 294 de la loi N° 2014-003 du 28 avril 2014 portant code des Douanes de la République Togolaise.

Le paiement se fera au comptant, majoré de 12% avec enlèvement immédiat.Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication et l'enlèvement.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

S'adresser à l'Etude de Maître ATCHEMI, Huissier de Justice à Atakpamé, Tél : 24 40 10 16.

Fait à Lomé, le

Le Commissaire Général

Henry Kanyesiime GAPERI



18 NOV. 13^{ème}
Foire
 Internationale de
LOME
5 DÉC. 2016
Foire de toutes les opportunités



THEME: PROMOTION DE L'AGRO-INDUSTRIE, GAGE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CETEF-LOME | +228 90 31 76 37 - 90 17 77 55
 ceteflome@cetef.tg | www.cetef.tg

RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ,
PAYS INVITÉ D'HONNEUR

